

Décembre 2018 / N°119

Reflets

# Digoïn

Le magazine municipal



# LA VILLE



# EN TRAVAUX !



► 14 novembre :  
38 188 €  
de dons  
ont été collectés  
à l'occasion de  
« la Digoinaise »  
2018.



▼ 17 novembre : Corinne Jourdain Gros,  
Yannick Le Guen, Jean-Pierre Buchery  
et Didier Terrier font partie des nouveaux  
intronisés de la confrérie de l'Épogne  
aux Grattons.



◀ 17 novembre : exceptionnel !  
La Digoinaise Caroline Thomas  
et Le XV de France de rugby  
féminin ont battu la Nouvelle-  
Zélande au terme d'un match  
héroïque et enflammé 30-27  
à Grenoble.



► 17 novembre :  
la journée  
des assistant(e)s  
maternel(le)s sur le thème  
« le développement  
moteur du jeune enfant »  
s'est déroulée  
à la MaPEF.



▲ 24 novembre : une fois encore,  
le spectacle proposé par  
« Les Maraudeurs » a fait salle  
comble à la Salle des Fêtes !



▲ 24 novembre : les joueurs et rameurs  
des clubs de la ligue Rhône-Alpes/Auvergne  
se sont réunis au Dock 713 pour la remise  
des prix du championnat de France de joutes.



◀ Novembre :  
à Digoïn  
comme dans  
toute la France,  
les « Gilets  
jaunes » se sont  
mobilisés.



## ÉDITO

*La mobilisation des « Gilets jaunes » est l'évènement marquant de cette fin d'année. Elle exprime un ras-le-bol fiscal, une colère sociale, la détresse devant les fins de mois difficiles ou le sentiment de ne pas être écoutés ou respectés.*

*Après une manifestation dans les rues de Digoïn, les manifestants digoïnois m'ont rencontré devant l'Hôtel de Ville pour me demander d'adresser leurs doléances à plus haut niveau, par l'intermédiaire du Préfet, ce que j'ai fait.*

*Au quotidien comme dans les moments de crise, les maires de France sont naturellement des relais et des médiateurs pour porter les inquiétudes, les problèmes ou la colère de leurs concitoyens. Nous sommes aussi concernés par tous les aspects de ce mouvement : sécurité des protestations à assurer avec la gendarmerie et la police municipale, circulation entravée par les blocages, problèmes rencontrés par les commerçants qui voient leur chiffre d'affaires dégringoler, soucis logistiques liés aux difficultés d'approvisionnement...*

*À tous les niveaux, nos concitoyens exigent aujourd'hui d'être écoutés et entendus par ceux qui ont reçu mandat pour la gestion publique. C'est pourquoi, à notre petit niveau, nous organisons, chaque année, nos réunions de quartier pour permettre cette expression et ce dialogue. Car seuls le dialogue et l'écoute permettent de garantir la cohésion d'une ville, comme de la société.*



*Fabien Gros*

Maire de Digoïn  
Président du Grand Charolais

## 28 TITRES DE CHAMPION DE FRANCE POUR L'AOCB !

Julian Rincon, Patrice Degrange, Jean-Paul Epinat, Thierry Boyer Thibaudet et Franck Knepper de l'Amicale Ornithologique du Charolais-Brionnais (AOCB) ont remporté 28 titres lors du 25<sup>e</sup> championnat de France FFO (Fédération Française d'Ornithologie) qui s'est tenu fin octobre à Hautmont dans le Nord.





► La ville de Digoïn s'est équipée dernièrement de différents matériels pour nettoyer les rues, et notamment le « Glutton » ! Celui-ci aspire différents types de déchets : copeaux de bois, plastique, métaux, papiers, cartons, déchets textiles, mégots de cigarettes.



▼ Esquisse du futur pont des Perruts.



► Portés par le SYDESL (syndicat département d'énergie de Saône-et-Loire), des travaux d'enfouissement des réseaux ont été entrepris cet été route de Roanne tandis que d'autres sont en cours autour du pont-canal.



▲ À Neuzy, des travaux de réfection ont eu lieu mi-novembre sur une partie de la rue de l'Arroux et de son impasse.

▲ À la Brièrette, de nombreux travaux sur les canalisations ont été entrepris.

# LA VILLE EN TRAVAUX !

RÉFECTION DE VOIRIES, INTERVENTIONS SUR LES CANALISATIONS, REPRISE DE REVÊTEMENT, ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX..., À L'APPROCHE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, DE NOMBREUX CHANTIERS CONDUITS SUR DIGOÏN ARRIVENT À LEUR TERME, TANDIS QUE D'AUTRES VONT BIENTÔT DÉBUTER... LE POINT SUR L'AVANCÉE DE CES TRAVAUX ET LEURS CALENDRIERS RESPECTIFS.

Début novembre, la ville de Digoïn a engagé d'importants travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable et de restructuration du réseau d'assainissement dans le quartier de la Brièrette.

Particulièrement vétustes, des remplacements de réseau sont actuellement réalisés sur le plateau de la Brièrette (rues Henri Perrot et Pasteur), à la Cité des Saules et au Lotissement des Carrages du Haut.

En matière de voirie, différents axes ont connu la même réfection comme le boulevard des platanes, la rue de l'Arroux et son impasse, la rue Dumaine et la rue du Tonkin.

Après les différents travaux de sondage effectués ces dernières semaines au pont des Perruts, celui-ci connaîtra prochainement une véritable métamorphose. Au-delà du simple remplacement du pont existant, le projet sera couplé à une opération de réaménagement des espaces publics et de requalification paysagère des abords. Un balcon d'observation permettra notamment de profiter pleinement du paysage et de la vue imprenable sur le pont-canal et la Loire. En parallèle se déroulera une opération d'enfouissement

des réseaux aériens situés sur la levée du canal, rue des Perruts et rue Guillemot. Les travaux s'échelonneront entre avril et octobre 2019. Un budget de 1,12 Millions d'euros HT va être engagé par la commune qui devrait pouvoir bénéficier entre 70 et 75 % de cofinancement sur les travaux propres au Pont et ses abords.

Autre chantier des prochaines semaines, les travaux d'aménagement prévus autour du bâtiment « DOCK 713 », vont permettre de réaménager le bas de la rue Nationale et le parvis devant le nouvel espace culturel. Ceux-ci ne commenceront qu'en 2019 afin de ne pas perturber la circulation pendant les fêtes de fin d'année.

À partir du mois de février, un nouveau plan de signalisation temporaire sera prévu. Ils seront susceptibles de perturber quelque peu la circulation et le stationnement autour du bâtiment ces prochaines semaines. Dans tous les cas, la liaison entre la rue de la Grève et la rue Nationale sera maintenue, si besoin au moyen d'une déviation par le Quai de Loire. Quant aux accès piétons et aux accès aux commerces, ils seront maintenus pendant toute la durée des travaux.





▲ Lors de la présentation du chèque cadeau avec les 3 responsables des Unions de Commerçants de Digoin, Charolles et Paray-le-Monial.



▲ Pour toujours être plus visible, l'UCIA de Digoin s'est dotée d'un nouveau site internet. Alors n'hésitez pas et découvrez leur nouveau site dans lequel vous pourrez suivre l'actualité des événements organisés par vos commerçants, artisans et entreprises préférées... [www.uciadigoinavenir.com](http://www.uciadigoinavenir.com)



▲ Les commerçants de « Digoin Avenir » vous ont concocté un large programme pour les fêtes de fin d'année. Retrouvez le programme complet des animations grâce au coupon à l'intérieur de ce bulletin municipal.

# LANCEMENT DES CHEQUES CADEAUX DE L'UCIA !

LES UNIONS COMMERCIALES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES DE CHAROLLES, DIGOIN ET PARAY-LE-MONIAL S'ASSOCIENT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS POUR LANCER DES CHÈQUES-CADEAUX : « LES VITRINES DU GRAND CHAROLAIS ».

Les chèques cadeaux 100% locaux sont arrivés ! Ils sont destinés aux entreprises, qui pourraient par exemple les offrir comme cadeaux de fin d'année à leurs employés, aux associations, qui sont à la recherche de lots pour des concours, ou encore aux particuliers. Ils peuvent être utilisés dans tous les commerces du territoire partenaires de l'opération (sauf grandes surfaces alimentaires), et leur montant est au choix. Les dates de validité des chèques sont d'un an maximum. Le plus : pour une occasion particulière ou tout au long de l'année, une entreprise peut offrir une prime exonérée de charges sociales à ses salariés. Alors n'hésitez plus !

Ce chèque vous permettra de profiter des offres chez vos commerçants sur tout le territoire du « Grand Charolais ». Mode, sport, beauté, restauration, décoration, services... le choix est très large et donnent accès à plus de 400 commerces sur le territoire du « Grand Charolais ».

Pour Nathalie Hoel et François Manniello, co-présidents de l'Union des Commerçants de Digoin : « Les commerces acceptant le chèque

*dans leur enseigne sont identifiables par un autocollant sur leur vitrine. Il pourra être accepté par les commerces adhérents aux Unions commerciales ou non, et notamment au sein d'une cinquantaine de commerces Digoinais. »*

Pour vous procurer des chèques-cadeaux, trois possibilités :

- Les commander par mail à [chequecadeau71@orange.fr](mailto:chequecadeau71@orange.fr) (bon de commande téléchargeable en ligne sur le site : [www.lesvitrinesdugrandcharolais.com](http://www.lesvitrinesdugrandcharolais.com))
- Par téléphone au 06 32 89 62 76
- Directement sur le point de vente local au « Marché du centre » (4, rue Titus Bartoli à Digoin).

Les commandes seront ainsi traitées sous 48h (jours ouvrables) et expédiées directement chez vous par pli sécurisé.

Plus d'informations sur le site internet [www.lesvitrinesdugrandcharolais.com](http://www.lesvitrinesdugrandcharolais.com) ou sur la page Facebook « Les Vitrines du Grand Charolais ».



▲ Commerçants et personnel municipal de la ville de Digoin préparent vitrines et décorations pour les fêtes de fin d'année.

# ATTENTION : RECRUDESCENCES DES CAMBRIOLAGES !

DEPUIS QUELQUES JOURS, UNE RECRUDESCENCE DE CAMBRIOLAGES EST CONSTATÉE SUR LE SECTEUR, AINSI, LA MUNICIPALITÉ TIENT À ALERTE LA POPULATION.



Sur ce sujet, la ville et la Gendarmerie de Digoïn entendent intensifier leurs efforts « grâce à la mise en œuvre "d'une politique de sécurité du quotidien" incluant

des actions de prévention renforcée et des interventions mutualisées des effectifs de gendarmerie et de la Police Municipale » explique Lola Rodriguez, adjointe au Maire en charge du dispositif. Dans la même volonté, rappelons que la ville de Digoïn et la Gendarmerie se sont engagées dès 2016 dans la mise en œuvre du dispositif « voisins vigilants » qui s'appuie sur l'esprit de responsabilité et de vigilance des riverains d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu contre les cambriolages. Une vingtaine de « voisins vigilants » répartis sur tous les quartiers de la commune signale à la Gendarmerie Nationale tous les événements et comportements suspects. En aucun

cas, les voisins vigilants ne se substituent aux forces de sécurité qui gardent toutes leurs prérogatives.

## DISPOSITIF TRANQUILLITÉ VACANCES

Les services de police et de gendarmerie ont mis en place un dispositif particulier sous la forme d'opérations dites « tranquillité vacances ». Elles offrent la possibilité aux particuliers ou aux professionnels de signaler leur absence au cours de périodes de vacances scolaires, et notamment en cette période de fêtes de fin d'année. Pour bénéficier de ce service, il suffit de se présenter dans votre brigade de gendarmerie, ou auprès de la Police municipale de Digoïn afin de préciser la période d'absence, et éventuellement de laisser des coordonnées téléphoniques afin de pouvoir être joint en cas de nécessité. Des patrouilles régulières seront organisées pour surveiller le domicile en l'absence des résidents de jour comme de nuit. Ce dispositif est également mis à disposition de chacun en cas d'absence prolongée hors des vacances scolaires.

> Gendarmerie de Digoïn : 03 85 53 11 58 / Police municipale : 03 85 53 73 29

# LES ÉLUS À L'ÉCOUTE DES DIGOÏNAIS



**DU 12 AU 19 NOVEMBRE 2018, LE MAIRE ET LES ÉLUS DE LA COMMUNE SONT ALLÉS À LA RENCONTRE DES DIGOÏNAIS À L'OCCASION DES TRADITIONNELLES RÉUNIONS DE QUARTIER. CES RÉUNIONS PUBLIQUES ÉTAIENT L'OCCASION DE PRÉSENTER LES PROJETS DANS CHAQUE QUARTIER ET D'ÉCHANGER ET DE RECUEILLIR LES OBSERVATIONS ET DEMANDES DES HABITANTS.**





Quartier de Vigny



Quartier la Brièrette  
Le Verdier



Quartier la Plaine  
Launay  
Centre-Ville 2



Quartier de Neuzy



Quartier  
Centre-ville 1

Dans chaque quartier, en guise d'introduction, le Maire de Digoin, Fabien Genet, a rappelé les principales actions menées par la Municipalité en commençant par un sujet primordial : la santé ! La création du Centre Départemental de Santé en janvier dernier a permis l'installation de 2 nouveaux médecins. En parallèle, la Maison de santé continue son développement et accueillera prochainement le Docteur Castano-Fuentes, jeune médecin espagnole. Fabien Genet a également dévoilé le projet de création d'une Maison départementale des solidarités : « Le bassin de vie Digoinois dispose actuellement d'une simple «permanence». À la demande de la ville, le Président du Département a validé le principe de l'implantation d'une MDS sur Digoin » explique-t-il, avant d'ajouter : « Cet équipement a vocation à accueillir tous les administrés afin de pouvoir bénéficier de conseils en matière d'aides sociales, d'aides à la parentalité, d'aide à l'enfant, ... ». Autre bonne nouvelle rappelée par le 1<sup>er</sup> édile : « le maintien de la Trésorerie suite à de nombreuses interventions de la Municipalité au plus haut niveau. »

Le Maire a ensuite expliqué son combat en faveur de l'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA. Un an après son interpellation du Président de la République sur ce sujet, beaucoup de réunions de travail se sont enchaînées

aboutissant à la signature d'une nouvelle convention financière entre Etat et collectivités locales. 358 millions d'Euros viennent donc financer entre 2019 et 2023 la fin de l'aménagement de la RCEA, hors les deux viaducs. « C'est une très grande avancée pour notre région : nous avons gagné entre 7 et 10 ans ! » Puis Fabien Genet a rendu compte de l'avancée de la fusion intercommunale avec la mise en place du Grand Charolais : harmonisation fiscale, choix de la facturation des OM, développement économique : les dossiers n'ont pas manqué ces derniers mois !

Côté infrastructures municipales, « la ville de Digoin a investi plus de 400 000 € en 2018 dans la voirie communale. En parallèle, de grands projets sont en cours (cheminements doux route de Roanne...) ou verront également le jour ces prochains mois comme le réaménagement du Pont des Perruts pour un coût de 1,12 M€ HT (subventionné à 75 %)



ou encore l'aménagement des abords de Dock 713 (452 000 € HT cofinancés à 65 %). Des travaux sont également prévus au sein de l'annexe de la Salle des Fêtes pour améliorer la fonctionnalité de cet équipement. »

L'une des priorités des prochains mois concernera le plan de revitalisation du centre-ville : « cette année, des efforts ont été engagés pour rendre le centre-ville plus propre avec l'achat d'équipements spécifiques comme le « Gluton »... Digoin a d'ailleurs été distinguée par le jury régional du fleurissement comme « Commune coup de cœur 2018 ». Après de nombreuses démarches de la Municipalité, la réouverture de l'ancien Leader Price sous l'enseigne "Le Marché du Centre" a constitué une bonne nouvelle. Les élus souhaitent donc poursuivre leurs efforts en lien avec l'UCIA. »



Enfin, sur les finances communales, le désendettement se poursuit : « L'objectif fixé est que le stock de la dette en 2020 soit inférieur à celui de 2014 pour gommer l'effet "emprunt toxique", et ce, malgré une nouvelle baisse cette année de plus de 100 000 € d'aides et dotations de l'État » conclut le Maire.

Pour cette nouvelle édition, les élus ont fait part des travaux réalisés suite aux problèmes soulevés lors des précédentes réunions. La sécurité routière est un thème récurrent dans les interventions : signalisation, limitation de vitesse, carrefour, la dangerosité de passage piéton... Les échanges qui ont suivi se sont principalement concentrés sur les domaines de la voirie, de l'assainissement, des incivilités, du ramassage des ordures ménagères...

Durant une semaine, les échanges ont été nombreux : « De nombreuses remarques ont été faites sur les incivilités et notamment les problèmes récurrents de vitesse des automobilistes » comme l'a souligné David Beme, adjoint au Maire en charge des Travaux.





Samedi 10 novembre lors du vernissage l'exposition « Mémoire de Tranchées » à DOCK 713. Pendant 3 semaines, près de 2000 personnes sont venues la visiter !



Les musiciens de Gerolstein ont offert un concert de musique de chambre qui a réuni plus de 200 personnes à l'Église Notre-Dame samedi soir.



Dépôt de gerbe à Vigny

Responsables d'associations patriotiques, élus et personnalités locales lors du dépôt de gerbe le dimanche.



Une centaine d'élèves issus des écoles primaires et de la cité scolaire ont participé à la cérémonie.

# DIGOIN A COMMÉMORÉ LE CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE



Lecture d'une lettre de Poilus par Lou Anne Bernard et Camille Delhomme, collégiennes au sein de la Cité scolaire de Digoïn.



DURANT LE WEEK-END DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE, LA VILLE DE DIGOIN ET LES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES LOCALES ONT PROPOSÉ POUR LE WEEK-END DU 11 NOVEMBRE UN ENSEMBLE D'ÉVÉNEMENTS POUR NE JAMAIS OUBLIER CETTE GUERRE ÉPOUVANTABLE QUI VIT PÉRIR PRÈS DE 10 MILLIONS DE SOLDATS DONT 350 DIGOINAI. RETOUR EN IMAGES SUR CETTE CÉRÉMONIE ANNIVERSAIRE !



Les Digoïnais ont répondu présent aux commémorations du centenaire !



Les porte drapeaux.

Sapeurs-pompiers et JSP étaient du cortège !

À Digoïn comme dans la plupart des communes françaises, les cloches ont sonné durant 3 minutes à 11h, heure à laquelle le cessez-le-feu fut effectif il y a juste un siècle.



Fabien Genet et Friedhelm Bongartz, Maire de Gerolstein.



Avec la participation du Comité de Jumelage Digoïn-Gerolstein, une délégation allemande était présente tout le week-end.



## SÉCHERESSE reconnaissance de catastrophe naturelle

Suite à la sécheresse de cet été, plusieurs habitants de la commune ont contacté la Mairie pour faire part des dommages constatés sur leur habitation.

Afin que la commune puisse solliciter son classement en état de catastrophe naturelle auprès de l'État, elle doit déposer une demande de reconnaissance auprès de la Préfecture accompagnée de l'ensemble des demandes des administrés.

Si vous avez subi des dégâts sur votre propriété qui pourraient être liés à des mouvements de terrains consécutifs à la sécheresse de cet été, vous devez vous signaler auprès de la Mairie, avant le 31 décembre 2018, en déposant un dossier explicatif (note d'explication, plan de situation et photos) des dégradations constatées... Cette démarche ne dispense pas d'une déclaration auprès des assureurs.  
**Téléphone 03 85 53 73 17**

## MISE EN PLACE du répertoire électoral unique

La loi du 1<sup>er</sup> août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) dont elle confie la gestion à l'INSEE.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le répertoire électoral unique se met en place (REU). Ce répertoire géré par l'INSEE permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

Les électeurs pourront en effet s'inscrire sur les listes jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site Internet de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/information/3539086>



## CÉRÉMONIE DES VŒUX 2019

**VENDREDI 21 DECEMBRE : CÉRÉMONIE DES  
VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL  
À LA POPULATION.**

Fabien Genet, Maire de Digoïn, et le conseil municipal présenteront leurs vœux à la population le vendredi 21 décembre 2018, dès 19h à la Salle des Fêtes de Digoïn. Tous les Digoïnais et les Digoïnaïses sont conviés à assister à cette cérémonie traditionnelle et conviviale. Après avoir été accueilli par le Maire, vous assisterez à la représentation de l'Harmonie de Digoïn puis au discours des vœux pour 2019. Une occasion privilégiée de se rencontrer entre habitants, acteurs de la Ville et d'échanger avec les élus de la commune.

## DÉCLAREZ VOS RUCHES

**ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE**

Comme chaque année, tout apiculteur est tenu de déclarer entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur. Cette déclaration obligatoire concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire. La localisation des colonies d'abeilles permet une meilleure efficacité des actions sanitaires en cas de survenue d'une crise. La procédure est simple et rapide.  
**Plus d'infos :** <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> (clic sur "particulier" dans colonne de gauche puis "déclarer des ruches").

## / Expression des groupes d'élus /

### Liste « Envies d'agir »

**Zone des Platanes** - La disparition de la plupart de ses activités, a condamné la zone des Platanes à n'être qu'une zone fantôme. Pourtant, les bâtiments qui la composent, comme pour témoigner d'une période plus faste, pourraient avoir une autre destination !

**Avis aux cinéphiles** - Où en sont les travaux du nouveau cinéma ? Avec le retard dans la construction du nouveau complexe de trois salles de cinéma, ne risque-t-on pas d'avoir un Majestic qui ferme au centre ville, pour non-conformité avec les normes en vigueur et un complexe sur la zone Ligerval, pas encore opérationnel ?

**Promenade Paul Chaussard** - En septembre 2013, l'inauguration, en grandes pompes, de la Promenade Paul Chaussard, le long des quais de Loire, a signé la reconnaissance de notre illustre historien par la Ville de Digoïn. Aujourd'hui, alors que le panneau de signalisation a (malencontreusement ?) échoué dans la Loire ne pourrait-on, pour le moins, envisager de le remettre à sa place ?

**Mme BACCOT 06 81 64 77 47 - Mme BERNARDO-  
Mme MAGNY - Mr COTTERLI - Mr UHLRICH.**

### Groupe de la majorité municipale « Génération Digoïn »

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Loi « LABBE » imposera aux particuliers de ne plus détenir, ni d'utiliser des produits phytosanitaires de synthèse. Ils seront totalement retirés de la vente et interdits dans les jardins... Quant à la Ville de Digoïn, elle s'est engagée très en amont dans la démarche « Zéro phyto » et a fait le choix des méthodes alternatives pour le désherbage : utilisation systématique de paillage divers depuis 2010, arrêt des traitements sur voirie depuis 2012, enherbement de zones sablées ou pavées, équipement en matériel (désherbeuse), arrêt d'utilisation d'engrais chimiques pour les espaces verts et stades depuis 2013, plantation de nouvelles espèces florales moins consommatrices d'eau, compostage des déchets verts de la ville... C'est pour ces raisons que le 5 décembre, la ville et l'association FREDON Bourgogne ont organisé à la Salle des Fêtes une réunion publique sur les produits phytosanitaires, leur impact et les différentes actions pouvant être mises en place par les habitants.

## / Numéros utiles /

**Mairie (Standard)** - Place de l'hôtel de Ville : 03 85 53 73 00

Ouverture le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h - Le samedi de 9h à 12h (état civil). Mail : [mairie@ville-digoin.fr](mailto:mairie@ville-digoin.fr)

**Office de tourisme** : 03 85 53 00 81

**Espace Jeunesse** : 03 85 53 73 70

**ObservaLoire** : 03 85 53 75 71

**Cinéma (Le Majestic)** : 09 77 83 37 09

**Bibliothèque Mun.** : 03 85 53 29 89

**Police Municipale** : 03 85 53 73 29

**C.C.A.S.** (Centre communal d'action sociale) Place de l'hôtel de Ville :

03 85 53 73 28

**RPA La Fougeraie** :

03 85 53 00 42

**Maison Petite Enfance  
et de la Famille (MaPEF)**

Rue des acacias : 03 85 53 58 98

**Centre d'Animation Municipal** :

06 03 24 74 80

**Trésorerie de Digoïn** :

03 85 53 01 52

**Santé - Urgence**

**Pharmacies**

Spieser - 1 rue Victor Hugo

03 85 53 08 76

Coquelin - 50 av. Gal de Gaulle

03 85 53 18 62

Popelard - 28 rue nationale

03 85 53 09 93

**Résidence Vollat** : 03 85 53 65 65

**Cabinet Vétérinaire**

Avenue des Platanes : 03 85 88 53 98

**Centre de secours (administratif)**

Rue Berlioz : 03 85 53 72 50

Pompiers (demande secours) : 18

S.A.M.U : 15 / Gendarmerie : 17

**Médecins du Centre de Santé**

**Départemental**

31, rue Nationale : 03 85 34 71 00

**Contact Maison de Santé**

**Accueil-Secrétariat** - 03 85 24 98 40

**Médecins généralistes** :

Dr Laura Guillou / Dr Jean-Yves Micorek :

03 85 24 98 40

Dr Elisabeth Marquis : 03 85 24 98 47

Retrouvez l'ensemble des cabinets

infirmiers et des professionnels de santé

sur : [www.digoin.fr](http://www.digoin.fr).

Rubrique santé - pratique



# CONCERT PIANO par Ophélie Perrier



**Mardi 11 décembre à 20h30 (Salle des Fêtes)**

Jeune pianiste âgée de 22 ans, Ophélie a commencé à jouer du piano dès l'âge de 4 ans et a depuis usé les bancs de l'école de musique de Montceau-les-Mines pendant de nombreuses années. Lors de cette soirée, Ophélie choisira un répertoire ambitieux et varié, donnant à entendre un large éventail de ses capacités et de son talent. Une première partie, physique, avec une énergie assurée et assumée, une prestation de haut vol avec de forts moments où les spectateurs se sentiront portés grâce à des œuvres de Bach, Debussy ou encore Liszt... En seconde partie, elle jouera des compositions personnelles, plus "romantiques", bucoliques, s'adressant davantage à l'individu, à l'émotion personnelle, propice au voyage en solitaire... À écouter absolument ! **Tarifs : de 5 à 10 €**

**Samedi 8 et  
dimanche 9 décembre**  
**Téléthon (programme  
complet sur digoin.fr)**

**Mardi 11 décembre**  
**Spectacle saison culturelle -  
Concert d'Ophélie Perrier,  
pianiste** (Salle des Fêtes)

**Vendredi 28  
décembre**  
**Don du Sang**  
(Salle des Fêtes)



**Mercredi 19 décembre**  
**Séance-dédicace par Marie-  
Laure Barbey-Grandvaud,  
illustratrice**  
(Bibliothèque municipale)

**Samedi 5 janvier**  
**Loto du HandBall  
Club Digoin**  
(Salle des Fêtes)

**Samedi 8 décembre**  
**Cérémonie de la Sainte Barbe**  
(Centre de secours)

**Vendredi 21 décembre**  
**Cérémonie des vœux du  
maire et de son équipe  
municipale à la population**  
**19h** (Salle des Fêtes)

**Dimanche 6 janvier**  
**Dîner dansant  
des « Anciens Gyms »**  
(Salle des Fêtes)

**Lundi 10 et  
mardi 11 décembre**  
**Grand déballage  
de vêtements et jouets par  
l'association Digoin Solidarité**  
(Église Sainte-Bernadette)

**Vendredi 21 et  
samedi 22 décembre**

**Noël des  
commerçants  
de l'UCIA**  
(Programme  
complet P.8)



**Dimanche 13 janvier**  
**Loto des pompiers**  
(Salle des Fêtes)

**Lundi 10 décembre**  
**Conseil municipal**  
(Salle des Mariages)

**EXPOSITIONS**  
**"Les Couturières" d'Emilie  
Fontaine** (Office de Tourisme)